



RAPPORT DE LA

**Commission ad hoc (CoAH)**

CHARGÉE D'Étudier LE

**PREAVIS 32-2023 - DISREN**  
**Complexe multisport de Colovray**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission s'est réunie le mercredi 1<sup>er</sup> novembre à Nyon dans les locaux de Région de Nyon afin d'étudier l'objet cité en titre, en présence de Madame Valérie Jeanrenaud, membre du Comité de direction et de Monsieur Boris Mury, secrétaire général, qu'elle remercie de leur disponibilité.

### **Préambule**

La Municipalité de Nyon a sollicité la Région de Nyon pour participer au soutien de la réalisation d'un nouveau complexe multisport à Colovray. Un préavis a été déposé dans ce sens auprès du Conseil communal en juin de cette année.

Au stade de la rédaction de ce rapport, il n'a pas encore été traité. Par contre lors de la délibération du Conseil intercommunal la décision sera connue puisque le Conseil communal de Nyon se prononcera le 11 décembre. Il est bien entendu que le préavis qui nous est soumis n'entrera en vigueur qu'à la condition sine qua non qu'il ait été approuvé par ledit conseil.

Le nombre de sociétés, clubs et associations sportives a fortement augmenté ces dernières années et il devient très difficile de leur offrir suffisamment de plages horaires pour les entraînements et compétitions. Les disponibilités des salles de gymnastiques ne sont pas extensibles, les écoles ayant toujours l'absolue priorité. Par conséquent, les équipes de ligue nationale de basketball par exemple ont des joueuses et joueurs professionnels qui peuvent très difficilement, voire pas du tout s'entraîner durant la journée. Pour d'autres c'est un problème d'infrastructure qui se pose avec la dimension ou la hauteur des salles existantes.

Ce sont notamment toutes ces raisons qui incitent la ville de Nyon à ériger un complexe multisport entièrement indépendant de l'utilisation du sport scolaire.

### **Exposé**

De toute évidence Nyon joue un rôle fédérateur pour les sportives et sportifs du district. Les divers clubs et sociétés qui sont actuellement au nombre de 68 encadrent plus de 3400 adultes et 4700 jeunes dont 1250 ne sont pas affiliés en tant que membres cotisants. Dans ce dernier chiffre sont pris en compte par exemple ceux qui participent à l'école de natation du Cercle des nageurs, aux stages de rugby, de football, de voile et d'autres encore.

Nyon est incontestablement une ville de sport puisqu'un grand nombre d'équipes évoluent au plus haut niveau national :

#### Ligue nationale A

- Basketball club masculin
- Basketball club féminin
- Rugby club masculin
- Rugby club féminin
- Tchoukball
- Cercle des échecs

#### Ligue nationale B

- Football (Stade Nyonnais)
- Aquatics club waterpolo

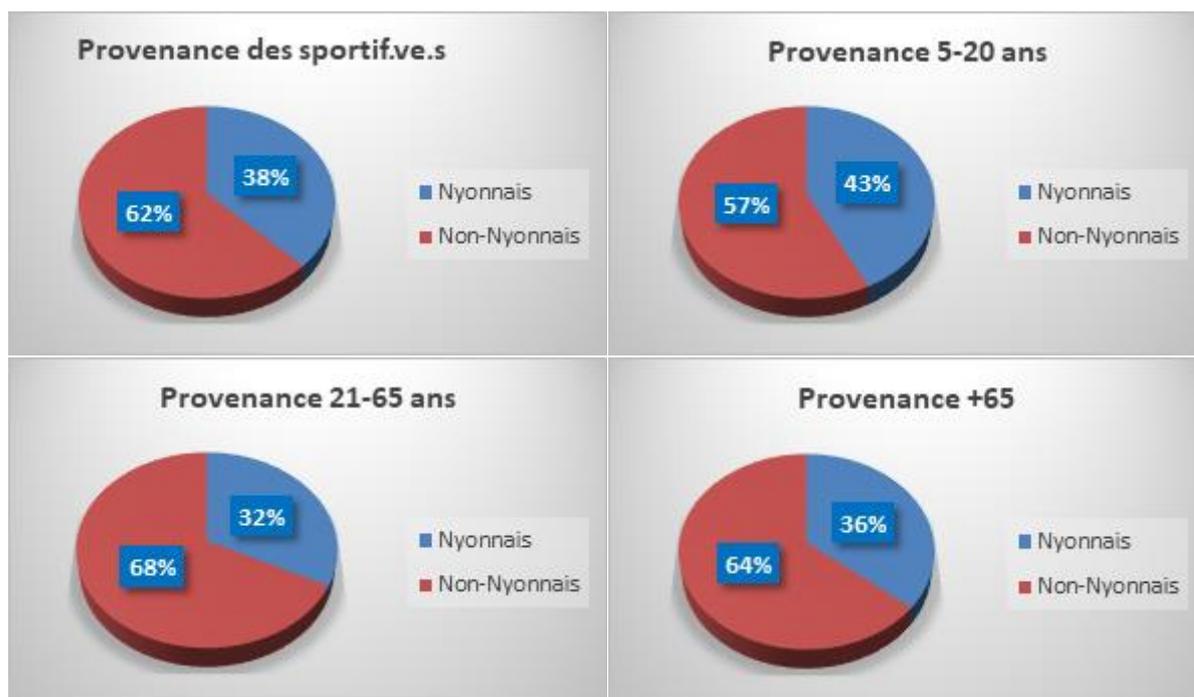
#### 1<sup>ère</sup> ligue

- Handball club 2 équipes (Handball la Côte et Handball club Nyon)

On peut aussi ajouter de nombreuses et nombreux sportifs individuels qui s'illustrent aussi à un très haut niveau. Il serait cependant trop long d'en faire une énumération.

Cela dit le dynamisme de ces sociétés n'est pas dû qu'à des nyonnaises et nyonnais puisque l'on peut constater que largement plus de la moitié des membres viennent de l'extérieur, quelle que soit la catégorie d'âge. Cela étant il faut aussi relever, sans qu'une statistique à ce sujet existe, que les staffs de ces sociétés (présidents, membres du comité, entraîneurs ou autres bénévoles) viennent également en grand nombre des communes du district.

Les graphiques ci-dessous fournis par le Service des sports de la ville de Nyon, basés sur les membres cotisants, le démontrent précisément.



Cet autre tableau également fourni par le Service des sports de la Ville de Nyon est intéressant. Il concerne la provenance des jeunes non-nyonnais âgés de 5 à 20 ans. Nous pouvons constater que ce sont près de 2000 jeunes de cette catégorie d'âge qui habitent hors de Nyon.



### Provenance 5-20 ans non-nyonnais

NPA	Lieu	Nbre	Nbre	Nbre
1860	Aigle	1	F Echenevex	4
1277	Arnex-sur-Nyon	8	1024 Ecublens	1
1273	Arzier-le-Muids	73	1066 Epalinges	2
1170	Aubonne	3	1186 Essertines-sur-Rolle	4
1338	Ballaigues	1	1163 Etoy	6
1269	Bassins	27	1262 Eysins	94
1268	Begnins	15	1173 Féchy	7
1293	Bellevue	5	1297 Founex	74
1279	Bogis-Bossey	18	1201 Genève	12
1277	Borex	31	1272 Genolier	73
1172	Bougy-Villars	1	1294 Genthod	3
F Bron		1	F Gex	4
1164	Buchillon	1	1182 Gilly	14
1195	Bursinel	6	1188 Gimel	3
1183	Bursins	3	1276 Gingins	25
1268	Burtigny	6	1271 Givrins	39
1030	Bussigny	1	1196 Gland	142
1298	Céligny	21	1212 Grand-Lancy	2
F Cessy		11	1274 Grens	14
1292	Chambésy	1	F Grilly	1
1284	CHANCY	1	1248 Hermance	2
1279	Chavannes-de-Bogis	27	Inconnu	245
1290	Chavannes-des-Bois	6	1265 La Cure	4
1225	Chêne-Bourg	1	1278 La Rippe	33
1033	Cheseaux-sur-Lausanne	1	1814 La Tour de Peilz	1
1275	Chésèrex	17	1175 Lavigny	2
1267	Coinsins	12	1348 Le Brassus	1
1291	Commugny	31	1218 Le Grand-Saconnex	6
1232	Confignon	1	1261 Le Vaud	20
1296	Coppet	63	1227 Les Accacias	1
1741	Cottens	1	1148 L'Isle	1
1299	Crans-près-Céligny	92	1027 Lonay	3
1263	Crassier	42	1261 Longirod	18
1023	Crissier	2	1184 Luins	8
1026	Denges	1	1167 Lussy-sur-Morges	1
F Divonne		53	F Lyon	1
1266	Duillier	35	1261 Marchissy	1
1195	Dully	6	1217 Meyrin	5
1026	Echandens	1	F Meyzieu	1
1169	Yens	4		
			1295 Mies	19
			1185 Mont Sur Rolle	2
			1185 Mont sur Rolle	1
			1174 Monterod	1
			1147 Montricher	1
			1185 Mont-sur-Rolle	13
			1110 Morges	3
			2000 Neuchâtel	1
			1377 Oulens-sous-Echallens	1
			1166 Perroy	4
			1213 Petit Lancy	1
			1228 Plan-les-Ouates	1
			1041 Poliez Pittet	2
			1197 Prangins	162
			F Prémanon	1
			1028 Préverenges	2
			1280 Prevéssin-Moëns	1
			1020 Renens	2
			1180 Rolle	30
			1264 Saint-Cergue	29
			1188 Saint-George	7
			1187 Saint-Oyens	4
			1162 Saint-Prex	2
			1025 Saint-Sulpice	3
			1189 Saubraz	1
			F Segny	2
			1274 Signy	21
			F St Genis Pouilly	1
			1295 Tannay	17
			1180 Tartegnin	2
			1710 Thoiry	3
			1270 Trélex	43
			1290 Versoix	13
			F Versonnex	1
			1234 Vessy	1
			1800 Vevey	1
			1267 Vich	16
			1184 Vinzel	4
			1134 Vufflens-le-Château	2

Il n'y a toutefois pas que la compétition qui doit être mise en avant. Une enquête préalable quant au besoin de ce complexe multisport a été effectuée en 2017. Il en ressort que 46 % des personnes sondées souhaitent pratiquer des activités sportives et récréatives durant la journée ce qui est absolument impossible dans les salles de gymnastique des écoles comme déjà mentionné plus haut.

Afin de compléter son information, la commission s'est permise de consulter le préavis no 2023/108 du Conseil communal de Nyon, celui-là même qui sera débattu le 11 décembre. Elle en a notamment retenu deux points intéressants :

Le bâtiment sera adapté aux personnes en situation de handicap et/ou mobilité réduite en étroite collaboration avec le Service de la cohésion sociale (SCS) et les associations nyonnaises et régionales qui œuvrent dans ce secteur.

Elle a été sensible à l'esthétique de l'ouvrage du fait que le bois sera un élément important puisque ce sont 5500 m<sup>3</sup> provenant de la région qui seront utilisés. De même que la toiture qui sera équipée de 3630 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.

La commission s'est également interrogée sur la question du parcage du fait que la salle pourra accueillir un grand nombre de personnes lors de manifestations. Le préavis n'ayant pas abordé ce sujet, les renseignements ont été demandés directement à la ville de Nyon. Il en ressort notamment les points suivants :

- Il n'est pas prévu de nouvelles places de stationnement, hormis une extension côté ouest du parking existant du fait que le skate-park sera déplacé à un autre endroit. De plus une place de fête sera réalisée et pourra servir de parking d'appoint lors de manifestations. Pour ce dernier point il devra encore être validé par un préavis qui sera déposé courant 2024.
- Les Transports Publics Nyonnais (TPN) sont déjà au ¼ d'heure de 6h à 20h puis à la ½ heure jusqu'à minuit en semaine. Il existe également une station Publibike près de l'UEFA. Des discussions seront menées avec la Région pour améliorer tant l'offre de vélos en libre-service que pour les transports publics, tout particulièrement le weekend concernant ce deuxième point.
- La requalification du tronçon entre Colovray et Prangins de la RC1 améliorera la sécurité des utilisateurs de déplacement en mode doux.
- Le Conseil Intercommunal a approuvé la participation de la Région pour la réalisation d'une passerelle sur le sentier de Bois-Bougy (préavis 22-2022 Disren) qui va dans le sens de sécuriser les déplacements des deux roues et piétons en direction de Colovray.

Il est à rappeler que le Disren ne finance que des infrastructures. C'est pourquoi les autres points figurant dans le préavis (parc des sports, centrale solaire et œuvre artistique) ne sont pas pris en compte. Par conséquent la Région ne pourra jamais être sollicitée ultérieurement pour les frais de fonctionnement.

Il y a lieu également de bien préciser que le 4.5 % qui a été défini, l'a été pour arrêter le montant fixe de la participation de la Région. Si la conjoncture ou autre motif devait provoquer une augmentation de la facture finale, en aucun cas il pourrait être demandé un complément aux CHF 1'500'000.- .

## Conclusions

Considérant :

- l'incontestable manque de salles tant pour le sport de compétition, le sport populaire que pour les personnes en situation de handicap et/ou mobilité réduite,
- le nombre très important de non-nyonnais et par conséquent de futurs utilisateurs provenant de tout le district,

la commission ad hoc est convaincue que ce complexe multisport est d'intérêt régional.

Fondée sur ce qui précède, elle recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le préavis 32-2023-DISREN du Comité de direction et de prendre la décision suivante :

1. d'accorder le crédit de CHF 1'500'000.- (TTC) pour le financement de la part solidaire DISREN au projet de réalisation d'un complexe multisport à Colovray, sous réserve de l'approbation du préavis communal No 2023-108 par le Conseil communal de la Ville de Nyon.
2. d'imputer le montant total de CHF 1'500'000.- (TTC) sur le compte DISREN 140.3185.
3. d'accepter la participation solidaire à hauteur de 4.5 % de la part régionale.

Nyon, le 13 novembre 2023

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Michel Girardet, rapporteur	
Gland	
Eric Bieler	
Nyon	
Didier Blanchard	
Perroy	
Alexandre Legrain	
Crassier	
François Vautier	
Trélex	